

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

## JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires;  
A PARIS,  
A l'Office de Publicité Départementale et  
Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de  
la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale,  
Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

## Gare de Saumur (Service d'été, 13 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.  
7 heures 10 minut. soir, Omnibus.  
4 — 35 — — Express.  
3 — 50 — — matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
Départ de Saumur pour Angers.  
1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.  
9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — — matin, Omnibus.  
5 — 11 — — soir, Omnibus.  
9 — 52 — — Poste.  
Départs de Saumur pour Tours.  
3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.  
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Nos correspondances de Madrid démentent les  
bruits répandus au sujet d'une prétendue mésintel-  
ligence qui aurait éclaté dans le cabinet espagnol à  
propos du voyage de Sa Majesté.

La reine a décidé de faire ce voyage, et le minist-  
ère n'y a vu aucun inconvénient.

Les négociations au sujet du règlement de la dette  
contractée vis-à-vis de la France par l'Espagne  
(1823) sont poursuivies activement. Il est déjà ar-  
rêté entre les parties contractantes que la France  
renoncera aux intérêts échus jusqu'à ce jour. On  
discute actuellement la forme et les échéances du  
remboursement et l'on espère arriver promptement  
à son arrangement définitif. (Le Pays.)

Madrid, 2 juillet. — Les factieux sont enfermés  
dans Loja.

La *Correspondencia* prétend qu'ils offrent de se  
rendre moyennant que les chefs auront la vie sauve.  
Il leur a été intimé l'ordre de se rendre à discrétion.  
On a saisi sur la route de Loja deux voitures char-  
gées de poudre.

Les dépêches officielles de toutes les provinces  
annoncent que la tranquillité est parfaite sur tous  
les points.

Madrid, 3 juillet. — Des troupes continuent à  
converger de tous côtés vers Loja. 22 factieux ont  
fait leur soumission. Loja sera probablement attaqué  
demain. — Havas.

On a reçu à Turin des nouvelles de Rome, à la  
date du 29 juin. Il y a eu un conflit entre la popula-  
tion et les gendarmes pontificaux. Un gendarme a  
été tué; plusieurs autres ont été blessés, entr'autres  
un gendarme français. Plusieurs individus ont éga-  
lement été blessés.

La *Gazette de Turin* annonce que les Français  
auraient évacué Civita-Castellana et qu'ils s'appre-  
tendraient à abandonner aussi Viterbe.

L'*Opinione* dit que le nouveau sultan reconnaîtra  
le royaume d'Italie. — Havas.

La crise monétaire, en Russie, fait chaque jour  
de nouveaux progrès. On ne voit plus de monnaies,  
ni d'or ni d'argent, sur le marché. L'escompte est  
à 9 0/0, et, à ce taux, on trouve à peine de l'argent.  
Le commerce d'exportation languit. On a annoncé  
une nouvelle émission de 6 millions de roubles en  
bons du trésor. — Havas.

On mande de la frontière polonaise, en date du 3  
juillet, qu'à la suite de nouvelles importantes arri-  
vées de Saint-Petersbourg à Varsovie, une confé-  
rence extraordinaire a eu lieu chez le lieutenant-  
général. Le jardin de Saxe a été transformé en un  
camp militaire.

Le 4, de nouvelles démonstrations, dans le jardin  
de Saxe et celui de Krasynski, ont motivé, à Var-  
sovie, les mesures de répression les plus rigou-  
reuses. Il règne une irritation extrême dans la  
capitale et dans les provinces. — Havas.

Une dépêche de Vienne fait savoir que, le 3  
juillet, dans la séance de la chambre haute, le pré-  
sident a communiqué la réponse de l'empereur re-  
lativement à l'adresse de la diète hongroise. Sa  
Majesté est fermement résolue à observer fidèlement  
les principes invariables dont il est fait mention dans  
le discours du Trône. L'empereur exprime à la  
chambre haute sa reconnaissance pour les sentiments  
patriotiques qu'elle n'a cessé de montrer. — Havas.

Les dépêches de Constantinople du 25 juin disent  
que le sultan prévoyait sa mort, aussi dès le 22 juin  
avait-il appelé Abd-ul-Aziz pour faire son testament  
politique. L'entretien dura plus d'une heure et le  
sultan déclara hautement qu'il voulait Abd-ul-Aziz  
pour successeur et non Murad effendi.

Dès ce moment, le parti du fils du sultan cessa  
ses intrigues. Le sultan avoua à son frère qu'il avait  
une entière connaissance de la situation de ses Etats;  
qu'il avait toujours eu la meilleure volonté pour  
faire le bonheur de ses sujets, mais qu'il avait été  
malheureusement trop faible pour résister à de mau-  
vais conseils.

Il ajouta qu'il était trop jenné et sans expérience

lorsqu'il succéda à son père. « Cela a été un mal-  
heur, a-t-il ajouté; mais vous, mon frère, vous  
êtes assez âgé et vous avez assez d'expérience pour  
vous prémunir contre les mauvais conseils. Réparez  
mes fautes, exécutez mes intentions, je vous en  
prie; soyez ferme, indépendant, faites le bonheur  
de mes pauvres sujets. (Le sultan a appuyé sur le  
mot pauvres.) Regardez les tous, sans distinction,  
comme vos propres enfants. En les rendant heureux,  
vous rendrez à l'empire son ancienne splendeur. »

Le sultan nomma ensuite les conseillers auxquels  
il attribuait les malheurs de son règne et termina  
en disant: « Je recommande mes enfants à votre  
générosité. »

Abd-ul-Aziz a ordonné aux ministres de rester  
dans leurs fonctions, cependant un changement  
complet de système est attendu. Le grand-vizir se-  
rait maintenu.

Une foule immense a assisté à l'enterrement qui a  
eu lieu au milieu des cris et des pleurs. — Havas.

Une lettre de Beyrouth annonce que la division  
navale qui stationne devant Beyrouth a rendu la  
confiance aux populations chrétiennes, qui avaient  
vu avec une sorte de terreur le départ de nos trou-  
pes.

Les officiers ont été autorisés à descendre fré-  
quemment à terre, pour faire des promenades dans  
la ville et dans les environs. Ils visitent avec un in-  
térêt particulier les lieux qui ont été le théâtre des  
tristes événements de juillet 1860, et partout ils  
sont accueillis avec la plus vive sympathie.

Ces excursions, du reste, ne sont que de courte  
durée, les règlements militaires obligeant les ma-  
rins, sans distinction de grade, à rentrer chaque  
soir à bord. (Pays.)

## FAITS DIVERS.

Les distractions n'ont pas manqué à Paris cette se-  
maine: le procès Patterson, le procès Mirès, l'am-  
bassade siamoise se sont partagé la curiosité publi-  
que et ont tour à tour défrayé les conversations.

L'affaire Mirès a excité au plus haut degré l'at-  
tention. Elle a été, pour les lecteurs assidus des

## FEUILLETON

## LA RUCHE D'ABEILLES

(Suite.)

## IX. — RÉVOLTE.

— Je fis faire halte à ma troupe, reprit le capitaine  
Borneval, Brulard et ma petite arrière-garde avaient eu  
le temps de me rejoindre. Nous étions dans un champ  
dévasté, coupé çà et là par des débris de baie. Les bleus  
paraissaient impatients; les chouans étaient consternés:

— Nous voulions nous battre jusqu'à mort!... Pour-  
quoi nous être rendus!... disaient-ils à M. le chevalier  
des Garennes.

— Enfants, leur répondit-il avec calme, j'ai fait mon  
devoir, ne murmurez pas!... mais priez Dieu de nous  
être en aide!...

J'admirai alors l'obéissance résignée de cette troupe  
de gens que les nôtres avaient accoutumés de traiter de  
*brigands*; la plupart firent le signe de la croix avant de  
reciter leur chapelet.

Le chevalier des Garennes me salua, il rejoignit ses  
gars auxquels il parla à voix basse, tandis que mes sol-  
dats poussaient des cris de menace et de haine.

Le plus audacieux fut un sous-officier alsacien, encore

couvert de sang, ivre de carnage, furieux de mes retards.  
Il était de cette misérable espèce de sabreurs qui s'échap-  
pent pendant l'action, et ne sont jamais las de tuer.

— Qu'attendons-nous? s'écriait-il d'un ton féroce; en  
joue, feu!... et allons souper, camarades!...

Je marchai droit à lui, mon sabre d'une main, mon  
pistolet de l'autre.

— Qui commande ici, de toi ou de moi? dis-je avec  
colère.

— L'ordre supérieur est de fusiller tous les prison-  
niers!

— Mon ordre, à moi, est qu'on m'obéisse, et silence!  
ou je te casse la tête!...

Le malheureux eut encore l'audace de crier:

— Le capitaine veut sauver les chouans!

Dans nos rangs les murmures redoublèrent; il fallait un  
exemple, je fais feu sur le sous-officier. La révolte éclata  
aussitôt, Brulard et quelques autres braves gens me res-  
tent fidèles; nous nous plaçons devant les prisonniers  
qui demandent des armes.

Je refuse tout en repoussant les rebelles.

Oui, je le répète, je n'ai jamais été dans une situation  
plus terrible. En présence de mes subalternes, un chef  
m'avait ordonné d'égorger des prisonniers, à qui je  
devais, en honneur et conscience, sauver la vie; et la  
plupart de mes hommes voulaient exécuter à la lettre cet  
ordre barbare.

— Oui, m'écriai-je, je veux sauver les ennemis parce  
qu'ils ont mis bas les armes et que ma parole est enga-  
gée!... Tuez-moi donc avec eux... si vous l'osez!...

Quelques soldats demeurèrent neutres, mais la masse  
fit feu sur nous; les baïonnettes se croisèrent.

— Des armes, des armes! criaient les chouans.

Déjà le chevalier des Garennes avait ramassé un sa-  
bre, et se plaçait à mes côtés. — Une troupe nombreuse  
s'avancait vers nous; je crus que nous étions perdus  
sans ressources.

Mais le général Maillerive, survint providentiellement.  
A sa vue le désordre s'apaise.

— Que se passe-t-il donc? demande-t-il avec calme.

Je m'avance, tenant par la main le chevalier des Ga-  
rennes; je raconte en peu de mots comment il s'est  
rendu, et j'ajoute:

— Mon honneur répond de sa vie, général; je périrai  
donc en même temps que lui, ou il sera délivré suivant  
ma promesse! Au nom de la discipline, je demande en  
outre justice contre ces soldats rebelles.

— Justice sera faite, dit le général.

Il ordonne de désarmer et d'arrêter les révoltés qu'il  
se réservait de punir, loue Brulard de sa subordination et  
le charge de ramener au camp le reste de ma troupe.  
Quant à moi, je fus mis aux arrêts forcés; mais j'ai ap-  
pris avec joie que le chevalier des Garennes et tous ses  
gars avaient été délivrés dès le lendemain.

journaux judiciaires, un véritable cours de pratique financière, et cela grâce à la discussion serrée qui s'est constamment engagée entre l'accusation et la défense. M. Mirès est assisté de deux avocats éminents, M<sup>e</sup> Plocque, l'ancien bâtonnier, et M<sup>e</sup> Mathieu, dont la parole éloquente a fait acquitter l'année dernière un agent de change, M. Giblain. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce procès, c'est M. Mirès lui-même, discutant tous les faits, tous les témoignages, tous les griefs accumulés contre lui avec une présence d'esprit merveilleuse, une habileté de langage, une précision et une convenance qui donnent une haute idée de son intelligence.

Le procès Patterson a mis une fois de plus en relief la haute éloquence de M<sup>e</sup> Berryer, et a achevé de consacrer une réputation presque nouvelle pour le barreau de Paris, celle de M<sup>e</sup> Allou. L'affaire déjà plaidée en première instance n'a d'ailleurs présenté aucun fait, aucun incident nouveau.

On sait que, dans cette grave et importante affaire, adoptant complètement le système nouveau présenté par M. le procureur général dans ses conclusions, la Cour a confirmé la décision des premiers juges mais par de nouveaux motifs.

L'ambassade de Siam n'est pas un événement, mais les allures insolites des ambassadeurs, et surtout le cérémonial passablement excentrique de leur présentation à Fontainebleau ont égayé le public parisien. Nous croyons même que la cour a dû avoir quelque peine à garder son sérieux en face de ces ministres plénipotentiaires d'une puissance asiatique, se traînant sur les genoux et sur les coudes, parcourant, dans cette posture gênante, toute la vaste salle du Trône, en escaladant ainsi les degrés du trône impérial.

— S. M. l'Empereur est parti mercredi matin à dix heures pour Vichy. L'Empereur est arrivé à la gare du chemin de fer d'Orléans en calèche à la Daumont, avec l'Impératrice.

Sa majesté était accompagnée du général Fleury et de deux aides-de-camp, le général de Béville et le colonel Favé.

Dans les autres calèches se trouvaient M. de Clermont-Tonnerre, officier d'ordonnance, M. Mocquard, chef du cabinet de l'Empereur, et M. Pietri, secrétaire.

L'Impératrice est repartie pour Fontainebleau. S. M. a dû aller dans la journée visiter la manufacture de Sèvres.

— M. le comte Arese, ambassadeur extraordinaire de S. M. le roi Victor-Emmanuel auprès du gouvernement français, accompagne Sa Majesté à Vichy.

On assure que c'est le général Fleury qui doit être envoyé à Turin comme ambassadeur extraordinaire de S. M. l'Empereur Napoléon, pour aller notifier au roi Victor-Emmanuel la reconnaissance du roi d'Italie par le gouvernement français.

Si nous sommes bien informés, le général Fleury partirait directement de Vichy pour Turin lundi ou mardi prochain.

— Les frégates à vapeur le *Gomer* et le *Labrador* doivent partir le 8 juillet de Toulon pour la Cochinchine.

Elles porteront 600 artilleurs de marine, 1,400

soldats d'infanterie de marine, 170 gendarmes, et elles doivent prendre, en outre, des spahis d'Afrique, qu'on est en train d'organiser.

— Une dépêche particulière nous annonce que le détachement d'ouvriers d'artillerie de marine en destination de Cochinchine avait été embarqué le 2 juillet sur le *Souffleur*, qui le transportera à Saint-Nazaire. De Saint-Nazaire, ce détachement gagnera Toulon par le chemin de fer.

— Dans ses *Entretiens littéraires* mensuels, œuvre, périodique, M. de Lamartine vient de publier successivement, avec un puissant intérêt d'actualité, trois numéros sur Machiavel, trois sur le prince de Talleyrand ou sur la diplomatie moderne, dans lesquels la question d'Italie est traitée à fond.

L'auteur publie en outre en ce moment dans le même recueil trois numéros sur Cicéron qui font de l'histoire romaine quelque chose d'aussi actuel et d'aussi intelligible que l'histoire d'hier.

Ce même recueil va contenir le mois prochain une appréciation des sophismes politiques de J.-J. Rousseau dans son *Contrat social* et une esquisse du *Véritable contrat social de la nature*, selon M. de Lamartine.

Enfin M. de Lamartine écrit en ce moment, pour servir de préface dans ses œuvres complètes à son *Histoire des Girondins*, un demi-volume intitulé : *Histoire des Girondins*, par M. de Lamartine, jugée à vingt ans de distance par M. de Lamartine lui-même.

Cette remarquable, sévère et loyale critique d'un livre si célèbre, faite par l'auteur même de ce livre, est un des morceaux littéraires les plus curieux de ce temps. L'auteur des *Méditations*, des *Harmonies*, des *Girondins*, en donne la primeur à ses abonnés aux entretiens littéraires. Tant de travaux coup sur coup, presque tous heureux, donnent cette année une originalité de plus à ces deux ouvrages.

On s'abonne aux *Entretiens*, chez M. de Lamartine, 43, rue de la Ville-l'Évêque. (Prix 20 fr. par an). On y trouve le recueil complet des six années précédentes.

C'est là aussi qu'on souscrit en personne ou par lettre aux *Œuvres complètes*, 102 volumes, contenues en 40 volumes, unique et magnifique édition. (320 fr. payables en quatre ans, 80 fr. par année.)

On sait que c'est la rançon de l'auteur ainsi que le monument de sa vie.

— M. A. Serre, banquier à Paris, rue d'Amsterdam, n<sup>o</sup> 3, achète les coupons et les titres cotés et non cotés, anciens et nouveaux, de la Rente d'Espagne. (338)

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

C'est lundi que M<sup>lle</sup> Karoly donnera à Saumur une seconde représentation. Il est inutile aujourd'hui d'encourager le public à se rendre à cette soirée. Depuis trois jours, il n'y a plus de places. Toutes ont été retenues dès lundi et mardi.

La troupe de l'Odéon jouera la tragédie de *Polyeucte*, dans laquelle M<sup>lle</sup> Karoly remplira le rôle de Pauline jet non de Julie ainsi qu'il a été annoncé par erreur dans notre n<sup>o</sup> de mardi. Aucun personnage dans cette tragédie ne porte ce nom.

— Celle-ci, murmura le caporal Brulard, est pareille à son père !

Mais cette réflexion, faite à demi-voix, fut couverte par le tumulte général et surtout par les chaleureuses marques de gratitude du jeune de la Ferté-Vorlais.

— Capitaine Borneval, disait-il, ce que vous venez de nous raconter, je le savais ! Votre nom est béni chaque jour dans la maison de mon père...

— Et dans bien d'autres de ce pays ! interrompit Dominique Frichot. Ah ! tenez, capitaine, pardonnez-moi encore une fois de vous avoir traité de *méchant bleu* !

— *Méchant* était de trop, dit le capitaine en souriant, mais *bleu* !...

— Bleu ou blanc, peu importe ! interrompit Eugène. Cent fois, pendant mon enfance, j'ai entendu faire par mes parents l'éloge de votre grand cœur. Plût à Dieu que tous les bleus vous eussent ressemblé, capitaine Borneval !

— Jeune homme, si tous les chouans avaient été aussi généreux que votre père, l'irritation des bleus eût été moins grande !...

— Laissons de côté la politique de la guerre civile ! Chaque parti a coutume d'attribuer tous les excès à l'autre parti ; les représailles perpétuent les atrocités ; je ne garderai donc, monsieur le capitaine, de défendre ici les chouans...

— Je ne leur ferais pas la partie trop mauvaise, moi,

L'Académie des sciences s'est occupée, dans sa séance de lundi, de la belle comète qui éclaire nos nuits. Voici l'extrait du compte-rendu qui concerne cet astre :

M. Goldschmidt fait savoir par l'intermédiaire de M. Etie de Beaumont, qu'il a observé hier, 30 juin, une comète s'étendant sur une longueur de 35 degrés et sur une largeur de 3 à 4 degrés. Cette comète occupe donc dans l'espace dix-sept millions de lieues. On la trouvera facilement en dirigeant les regards de la Grande-Ourse à l'étoile polaire.

M. Couvlier-Gravier l'a aperçue de son côté, et il annonce à l'Académie qu'elle était hier, à dix heures du soir, près de alpha du Cocher, à 10 degrés environ de l'horizon ; à onze heures, au moment de son passage au méridien inférieur, elle était à 82 degrés de la verticale.

M. Couvlier-Gravier ajoute que cette comète est magnifique. Elle est plus belle que celle de Donati : son noyau brille de l'éclat de Véons ; sa queue, assez large et un peu courbée, avait une étendue de près de 45 degrés, et dépassait l'étoile polaire.

M. Babinet fait observer que ce qui doit surtout attirer l'attention dans la communication de M. Goldschmidt, c'est que cet astronome ait découvert la nouvelle comète précisément à la place où les Ephémérides de M. Hind indiquent la venue de la comète de Charles-Quint, si impatiemment attendue depuis plusieurs années. Il est porté à supposer de prime abord que le nouvel astre n'est autre que la comète qui a tant occupé les Parisiens en 1556.

Les éléments de cette comète, mal observés par l'astronome allemand Fabricius, avaient été pris par M. Hind, puis par M. Bomme, de Middelbourg, pour base de leurs calculs. M. Bomme avait prédit le retour de l'astre pour août 1858 avec deux ans d'incertitude. M. Hind plaçait la date du retour entre 1856 et août 1860.

La planète de Charles-Quint serait donc en retard de six mois sur le résultat calculé. L'erreur serait donc insignifiante, vu l'incertitude des observations premières.

Cette comète serait celle qui avait déjà paru en 1556, et qui détermina l'abdication de Charles-Quint. Le cométographe Pingré reconnut alors que cet astre était celui qui avait déjà paru en 1264. Il ne manqua pas de faire remarquer que si la comète de 1556 avait semblé de triste présage à Charles-Quint, celle de 1264 avait annoncé la mort du pape Urbain IV.

A son apparition précédente, elle fut vue par les Chinois en juillet 975. C'est alors qu'elle fit manger par les souris le tyran-archevêque de Mayence, dans la *Mouse Thurn* (tour des Souris), où il s'était réfugié pour fuir le siège envoyé contre lui.

Cette comète décidément serait de triste augure.

M. LE VERRIER prend la parole à son tour : Je regrette, dit-il, qu'on ait si grande hâte de publier des faits qui n'ont encore pu être vérifiés. On m'a annoncé hier par le télégraphe de Naples et de différents autres observatoires étrangers l'apparition de la comète. Mais je ne suis pas en état d'affirmer que le nouvel astre soit bien la comète de 1556. Bien loin de là, je crois au contraire que ce n'est pas la comète de Charles-Quint.

On annonce que l'astre a été découvert précisément au point indiqué dans les Ephémérides de M.

Le chevalier passa, je crois, en Angleterre; quant aux chouans, ils furent laissés libres dans le pays que notre colonne évacua peu après.

Le courage et l'humanité du capitaine Borneval devaient lui faire un protecteur du général Maillerive, qui feignit alors de sévir contre lui, — car il importait de sauver les apparences. Mais en sortant des arrêts forcés, Borneval reçut une mission honorable qui l'éloigna définitivement du théâtre de la guerre civile.

Depuis, jamais ce brave officier n'avait osé parler du chevalier des Garennes ; — et maintenant, tout-à-coup, il se trouvait en face de son fils Eugène de la Ferté-Vorlais et de son fidèle serviteur Dominique Frichot, dit *Trompe-la-Mort* parmi les chouans.

#### X. — LE PAIN QUOTIDIEN.

Lorsqu'avec sa simplicité, André Borneval eût achevé son héroïque récit, des exclamations et des applaudissements enthousiastes partirent des deux extrémités de la table.

Tous les enfants du vieil officier, jusqu'au petit Firmin, paraissaient fiers de sa conduite ; Marié et Blanche étaient émuës aux larmes ; France dit alors :

— A la bonne heure ! mon père s'est bien acquitté de sa dette !...

le vieux bleu ; mais le général Maillerive a suffisamment prouvé que, pendant cette malheureuse guerre, il y avait de la magnanimité parmi nous, tout aussi bien qu'il y en eut dans l'origine parmi les vôtres...

— Et moi, dit Eugène, je suis porté à déplorer avec mon père les cruautés que commirent, trop souvent, nos gars réduits au désespoir. — Fraternisons donc ! et réjouissons-nous aujourd'hui d'être réunis autour de la même table. Enfin, monsieur Borneval, sachez bien que la demeure des la Ferté est la vôtre et qu'ils seraient heureux d'y recevoir votre charmante famille... Dominique Frichot, cette fois, j'espère, n'y trouvera rien à redire.

— Pardon ! pardon, monsieur Eugène, murmura le paysan, je ne m'en dédis qu'à moitié. La Métairie-aux-Ajoncs n'est pas si pressée de voir repartir le joli régiment !

— Bien ! fit Eugène, l'ami Dominique ne nous fait plus une opposition absolue...

— Dame ! tout à l'heure, je ne savais pas le nom du capitaine, et, *mon cher ami* ! j'y ai grand regret.

André Borneval répondait à Eugène :

— Merci, jeune homme ; je ne refuse jamais l'hospitalité quand elle nous est cordialement offerte ; vous en voyez la preuve ici-même. Mes pauvres enfants et leur père s'en vont à travers champs sous la garde de Dieu ! et j'aime à croire que Dieu envoie l'abondance aux chau-

Hind pour le retour de la comète de Charles-Quint. Cela n'est pas suffisant pour prononcer avec certitude. On ne doit pas seulement tenir compte de la position de l'astre, mais surtout de son mouvement et du sens du mouvement. Or, cette seconde donnée a été oubliée par M. Babinet, et il n'est pas en droit de dire que la nouvelle comète est bien la comète attendue depuis 1856.

Au reste, la comparaison de son mouvement avec celui que donnent les Ephémérides de M. Hind tranchera nettement la question.

M. Le Verrier, après avoir examiné quelques chiffres qui lui sont fournis par M. Goldschmidt, ajoute que la vitesse de l'astre qu'on en déduit ne semble pas pouvoir s'accorder avec le mouvement de la comète de Charles-Quint.

Aussi, dès maintenant, dit M. Le Verrier, je crois pouvoir avancer que la comète qui brille au ciel depuis hier n'est pas la comète de 1556, de 1264 et de 975, ce n'est pas la comète attendue.

Voici le programme des fêtes projetées pour l'époque de l'Exposition de Nantes :

**Dimanche 14 juillet.** — Ouverture solennelle de l'Exposition; le soir, fête de nuit au Jardin d'Horticulture.

**Lundi 15 juillet.** — Fête de nuit au Jardin des Plantes.

**Dimanche 4 août.** — Courses de la ville de Nantes, suivant programme publié par la commission des courses. — Le soir, musique et illuminations au Jardin des Plantes.

**Mardi 6 août.** — Courses de la ville de Nantes, suivant programme publié par la commission des courses.

**Dimanche 18 août.** — COURSES. — Carronnel militaire; Steeple-Chase; Courses de barrières et Courses pour les amateurs. — Fête, le soir, à la prairie de Mauves.

**Lundi 19 août.** — Fête de nuit au Jardin d'Horticulture.

**Mardi 20 août.** — Fête de jour au Jardin des Plantes.

**Mercredi 21 août.** — Grand Concert, où seront entendus les premiers artistes de la capitale.

**Judi 22 août.** — Régates de jour; Grande fête de nuit au Jardin des Plantes; Feu d'artifice; Eclairage en verres de couleur; Illuminations; Musique, etc.

**Vendredi 23 août.** — Fête de nuit au Jardin d'Horticulture.

**Samedi 24 août.** — Fête vénitienne sur la Loire.

**Dimanche 25 août.** — Cavalcade, Fête historique; Illustrations bretonnes des diverses époques, à l'Exposition nantaise de 1861;

Le soir, fête de nuit sur le cours Napoléon.

**En octobre.** — Clôture de l'Exposition, distribution solennelle de récompenses, Banquet, Bal.

D'autres fêtes, qui n'ont pu trouver place fixe sur le programme, seront encore offertes aux étrangers. Par exemple :

- 1° Le lancement à l'eau de plusieurs navires en voie de construction sur les chantiers de Nantes;
- 2° Des courses nautiques au Croisic;
- 3° Une journée de fêtes à Pornic;
- 4° De grandes régates à Saint-Nazaire.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

**Pesth, 5 juillet.** — L'adresse, telle qu'elle avait été d'abord proposée par M. Deak, a été envoyée lundi à Vienne; elle porte sur son enveloppe cet intitulé : *A sa Sacrée Majesté Impériale, Royale, etc.*, intitulé, d'ailleurs, conforme à celui qui figurait sur l'enveloppe de l'adresse de 1790.

**Marseille, 5 juillet.** — On mande de Rome sous la date du 2 juillet que M<sup>r</sup> de Mérode avait présidé, la veille, aux obsèques solennelles du gendarme poignardé. Le porte-faix, auteur de ce meurtre, a été blessé et arrêté.

Pendant la mêlée, les cris hostiles redoublaient. De nouveaux mouvements semblent imminents. Le consistoire est ajourné au 15 juillet. — Havas.

### Sommaire de L'ILLUSTRATION du 29 juin.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Un drame nocturne (suite et fin). — Salon de 1861. — Fête de bienfaisance à Douai. — Chronique musicale. — Combat de chiens international. — Procession de Saint-Pierre à Petersthal. — Gazette du palais. — Le Monde invisible.

Gravures : Service funèbre en l'honneur de M. de Cavour à la Madeleine. — Promenade de l'Empereur à Fontainebleau. — Les ambassadeurs siamois à l'Opéra. — Pose de la première pierre du quartier neuf du Luxembourg. — Fête vénitienne à Douai. — Zouaves et volontaires des Etats fédéraux d'Amérique. — Procession de Saint-Pierre à Petersthal (forêt Noire). — Le Monde invisible (cinq gravures). — Rébus.

Heureuses les châtelaines d'aujourd'hui ! elles n'ont pas, comme celles d'autrefois, à préparer elles-mêmes les cosmétiques destinés à faire valoir leur beauté; elles n'ont qu'à profiter des inventions de leurs célèbres devancières, dont les formules ont été récemment découvertes et utilisées par un de ces érudits judicieux comme il s'en trouve dans toutes les spécialités artistiques.

Qui n'a entendu parler de la *Pommade des Châtelaines* de CHALMIN, cosmétique précieux qui joint aujourd'hui d'une réputation universelle? (354)

## AVIS.

### LA MAISON DE BANQUE

#### A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS.

Ouvre des COMPTES-COURANTS avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (633)

### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Telle est la stagnation du marché actuellement, qu'il a laissé passer encore cette semaine deux événements de la plus haute gravité, sans manifester plus d'émotion qu'il n'en avait montré à la nouvelle de la mort de M. de Cavour. La reconnaissance du royaume d'Italie par le gouvernement français, la mort du sultan Abd-ul-Medjid n'ont produit sur le cours des

fonds publics que des variations presque insensibles. Il est vrai que ces faits n'avaient rien d'imprévu et n'ont point surpris le marché. On peut dire aussi que leur influence s'est réciproquement neutralisée, et si Bourse a éprouvé un peu de faiblesse, il en faut moins chercher la cause dans les circonstances politiques que dans la baisse des fonds anglais, motivée elle-même par l'effroyable incendie des Docks de Londres.

Les chemins de fer ont eu peu de variations. Elles se sont dessinées dans le sens de la baisse, toutefois avec une modération remarquable. Le comptant est resté ferme, et ce n'est que le dernier jour, après l'abandon des primes, et grâce à la tention du report, que les cours ont subi de légères dépréciations. Quoi qu'il en soit, les capitaux de placement ont médiocrement à se préoccuper et moins encore à s'inquiéter de ces oscillations, en présence des revenus présumés de l'exercice courant, que l'augmentation constante des recettes permet de regarder dès à présent comme supérieurs à ceux de l'année dernière.

Sur le Lyon, l'accroissement des recettes brutes n'est pas moindre de 438,096 fr. Ce chiffre, ajouté à l'excédant précédemment constaté, donne, pour les vingt-quatre premières semaines de cette année, une augmentation totale de recettes de 9,362,040 fr. 94 c. Cet accroissement correspond à une plus-value de 10 fr. 23 c. sur le dividende, qui, ayant été de 63-50 pour l'année 1860, peut être déjà porté, pour 1861, à 73 fr. 73 c.

Les chemins étrangers sont assez lourds. Les Romains se soutiennent cependant. La répartition des actions nouvelles explique cette fermeté. Sur 85,000 actions mises à la disposition des anciens actionnaires, 83,200 sont souscrites, sans compter les souscriptions d'Italie, qui ne sont pas encore connues. Les chemins espagnols ont fléchi. On ne s'explique pas cette baisse, notamment en ce qui concerne les actions de Séville Xérès-Cadix, dont l'augmentation kilométrique des recettes est, pour cette semaine, de 79-92 0/0.

A ses opérations financières mensuelles, pour lesquelles elle reçoit en participation les sommes les plus minimes, la Banque de capitalisation a joint une nature d'opérations entièrement nouvelles et qui réunissent une sécurité absolue à des probabilités de bénéfices extraordinaires. Elle associe les capitaux qui lui sont confiés dans ce but spécial à des achats en baisse de *fonds publics d'Etat*, rapportant, en raison même de leur dépréciation, 10 à 12 0/0, et qui pourront être revendus plus tard 20 ou 25 0/0 au-dessus des cours actuels. Les capitaux engagés dans ces opérations sont convertis en rente immédiatement, et jouissent ainsi d'une véritable hypothèque mobilière. La liquidation de la participation a lieu chaque année, et les déposants peuvent alors retirer leurs fonds.

E. DUTIL.

(Correspondance hebdomadaire.)

### BOURSE DU 4 JUILLET.

5 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 67 90  
4 1/2 p. 0/0 hausse 1 fr. — Ferme à 98 00.

### BOURSE DU 5 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 67 75  
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Ferme à 97 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

mères qui nous ouvrent leurs portes, la paix aux demeures qui nous ont servi d'abri. Je serai charmé d'avoir l'honneur de revoir votre père, et... — (Ici le capitaine hésite) — ... et madame votre mère, s'il a plu au Ciel de vous la conserver.

— Madame de la Ferté-Vorlais, ma mère, vit toujours, monsieur le capitaine.

— Je vous en félicite autant que je m'en réjouis pour vous, dit le vieil officier, dont les regrets se portèrent du côté de sa jeune famille. Heureux les enfants qui ne sont point privés des caresses et des soins maternels !...

Un moment de silence ayant suivi ces mots, la bonne femme Frichot se hâta de remplir les verres.

On but, on trinqua encore.

— Mon capitaine, dit bientôt le caporal Brulard, ce serait le cas, m'est avis, de chanter une petite chanson.

— Ah, oui !... bravo !... s'écrièrent Jeannette, Rigobert et tout le joli régiment.

Eugène de la Ferté-Vorlais, Dominique Frichot et sa femme, appuyèrent la motion du caporal. André Borneval ne se fit point prier.

Ce n'était point pour lui chose nouvelle que la chanson de la fin du repas. Dans les fermes hospitalières où sa petite troupe était accueillie, il avait maintes fois payé son écot par d'aimables refrains, que le joli régiment répétait en cœur. Mais, cette fois, il était sous une impression de pieuse mélancolie; aucune romance légère,

aucun joyeux chant de route ne lui revint en mémoire; il devait réciter une sorte de cantique, fort approprié, du reste, à la circonstance, et de nature à plaire à ses hôtes :

— Mes bons amis, dit-il d'un ton grave, le vieux bleu va vous chanter le *Pain quotidien*.

Chacun comprit qu'il ne s'agissait pas d'une folle chanson, et l'on écouta dans un profond recueillement.

La vie est un pèlerinage  
Dont le terme seul est connu;  
L'enfant commence le voyage  
En pleurant, chétif et tout nu.  
Dans des jardins fleuris qu'on nomme  
La Foi, l'Espérance, l'Amour,  
Marchez sans crainte et sans détour:  
Sur le chemin de l'honnête homme,  
Dieu met le pain de chaque jour.

L'enfant grandit. Pendant sa route,  
Le ciel s'obscurcit; comment voir,  
A travers les brouillards du doute,  
La ligne droite du devoir?  
Sous ces astres bénis qu'on nomme  
La Foi, l'Espérance, l'Amour,  
Marchez sans crainte et sans détour:  
Sur le chemin de l'honnête homme,  
Dieu met le pain de chaque jour.

Tous les convives reprirent en cœur les deux derniers vers, que le capitaine ne chantait pas sans une touchante émotion.

Le voyageur voit la misère  
Le menacer comme un voleur;  
S'il hésite, s'il désespère,  
S'il fuit honteusement, — malheur !  
Avec ces guides sûrs qu'on nomme  
La Foi, l'Espérance, l'Amour,  
Marchez sans crainte et sans détour:  
Sur le chemin de l'honnête homme,  
Dieu met le pain de chaque jour.

— Bravo ! bravo ! s'écriait Eugène; parmi nous autres fils de chouans et chrétiens de cœur, il n'y a pas de chanson qui exprime mieux la confiance et la bonté de notre Père du ciel.

— Eh bien, capitaine, est-ce fini ?

— Non, non !... Il y a encore trois couplets, dit Marie.

André Borneval continua :

Les passereaux, — dit l'Evangile, —  
N'ont pas de grenier à froment;  
Le lys ne tisse ni ne file  
Son magnifique vêtement.  
Par ces dons célestes qu'on nomme  
La Foi, l'Espérance, l'Amour,  
Marchez sans crainte et sans détour:  
Sur le chemin de l'honnête homme,  
Dieu met le pain de chaque jour.

(La suite au prochain numéro.)

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE GHÉRARD.**

Les créanciers de la faillite du sieur Benjamin Ghérard, brasseur à Saumur, sont invités à se présenter en personne, ou par fondés de pouvoirs dûment enregistrés, au syndic de la faillite, M. Fayet, comptable, demeurant à Saumur, rue des Payeus, et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mercredi 27 novembre prochain, à neuf heures du matin.

Le Greffier du Tribunal,  
Th. BUSSON.

4 juillet 1861. (353)

Etude de M<sup>e</sup> VAILLIER, huissier à Saumur.

**VENTE**

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

On fait savoir que le dimanche sept juillet courant, heure de midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> VAILLIER, huissier à Saumur, sur un pré appartenant à M<sup>me</sup> veuve TESSIER, propriétaire à Saumur, au lieu appelé les Montis, commune de Saint-Lambert-des-levées, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de la quantité environ de neuf mille kilogrammes de foin, bonne qualité, saisi sur le sieur René BATAILLON, fermier, demeurant aux Champs-Courbettes, commune de Saint-Lambert.

On paiera comptant. (351) VAILLIER.

Etude de M<sup>e</sup> EMILE LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR PORTIONS,

Au gré des acquéreurs,

**UN CLOS DE VIGNE AVEC MAISON ET SERVITUDES,**

Appartenant à M. PINOT père;

Le tout situé à Bagnoux, joignant au couchant la rue du Pont-Fouchard à la Pierre-Converte.

Belle position pour bâtir.

Pour traiter, s'adresser à M. CHASLE, greffier de justice de paix, à Saumur, rue des Payeus, 14.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (357)

**VOITURE**

de

**BOURGUEIL A SAUMUR.**

Le sieur RENEAUME a l'honneur d'informer MM. les commerçants et autres personnes qu'il interrompra, le jeudi de chaque semaine, son service journalier de Bourgueil à Saumur, pour se rendre au marché de Chinon. Il pourra donc se charger de toutes les commissions, messagerie et autres, qu'on voudra bien lui confier à Saumur pour Chinon, de même qu'il rapportera de Chinon toutes les commissions pour Saumur.

MM. les négociants sont priés de vouloir bien lui remettre, le mercredi soir, leurs ordres, qu'il remplira de la manière la plus consciencieuse.

Correspondance, à Chinon, avec Loudon, Airvault, l'Île-Bouchard, Richelieu, Azay-le-Rideau, Sainte-Maure, etc.

SERVICE DE BOURGUEIL A CHINON, Tous les jeudis. (358)

**A CÉDER**

UN FONDS DE CRÉPINS. S'adresser à Saumur, à M. COQUERET, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (359)

**DÉPURATIF DU SANG**

Le Sirop concentré de Salsepareille composé, de QUET Aîné, est garanti sans Mercure; il guérit les Affections de la peau, les Dartrés, les Scrofules, les Rhumatismes, les Maladies secrètes même les plus anciennes, etc., etc. Il faut toujours exiger l'Instruction, le Cachet et la Signature QUET Aîné. — Dépôt dans les principales villes, et à Saumur, à la pharmacie LEBRUN, rue Royale, n<sup>o</sup> 7. (360)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, successeur de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**LA PROPRIÉTÉ DE TIVOLI,**

Située commune de Saint-Lambert-des-Levées,

Consistant en maison de maître et jardin, avec une ferme y attenant; le tout contenant environ 6 hectares 49 ares 50 centiares.

On vendrait séparément la maison de maître et le jardin.

S'adresser, pour visiter la propriété, au sieur Ballier, fermier, qui l'occupe, et, pour traiter, à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (339)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, successeur de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**OU A LOUER**

Présentement,

UNE MAISON, avec cour et jardin, située à Saumur, place Saint-Nicolas.

**A VENDRE**

UN PRÉ, situé dans la prée du Godet, commune de Saumur, près le pont de Saint-Florent, contenant 33 ares.

S'adresser à M<sup>e</sup> BAUDRY, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (341)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire,

Sur licitation entre majeurs,

Le dimanche 7 juillet 1861, à midi, en la salle de la mairie de Douces, canton de Doué,

**LES IMMEUBLES**

CI-APRÈS,

Situés commune de Douces,

Savoir :

1<sup>o</sup> Dix-neuf ares de terre, sis au Moulin-Albert.

2<sup>o</sup> Six ares soixante centiares de terre, au lieu dit Derrière-la-Cour.

3<sup>o</sup> Quatorze ares de terre, à la Greuille.

4<sup>o</sup> Cinq ares vingt-cinq centiares de terre, au Clos-Melon.

5<sup>o</sup> Cinq ares dix centiares de terre, aux Chauffeaux.

6<sup>o</sup> Neuf ares vingt-trois centiares de terre, aux Vannes.

7<sup>o</sup> Huit ares quatre-vingts centiares de terre, à la Croix-du-Pont-Saint-Martin, en Malgagne.

8<sup>o</sup> Et quatre ares soixante-trois centiares de terre, à Boston ou aux Charbonneaux.

Tous ces biens dépendent de la succession Gaultier-Sigonneau, de Saumur.

S'adresser pour les visiter au sieur REULLIER-GAULTIER, fermier à Douces. (352)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**OU A LOUER**

Présentement,

Une MAISON, avec cour, jardin et vastes servitudes, sise à Saumur, rue du Port-Cigogne, joignant M. Thiffoine, négociant.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (128)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

1<sup>o</sup> UNE MAISON, de construction récente, sise à Saumur, rue du Portail-Louis, n<sup>o</sup> 36, occupée par M. Berthelot.

2<sup>o</sup> UNE MAISON AVEC JARDIN, située rue de Nantilly, joignant M. Dubois, et de tous autres côtés l'Hôpital, occupée par M<sup>lle</sup> Doval.

3<sup>o</sup> UNE MAISON ET UN JARDIN, d'une contenance de 66 ares, situés à Saumur, rue du faubourg de Nantilly, joignant cette rue et la levée d'Encinte.

Cette propriété, par sa position, peut être facilement utilisée comme terrain de construction.

On vendrait en totalité ou par parcelles, au gré des acquéreurs.

4<sup>o</sup> UN PRÉ, entouré de beaux et nombreux peupliers, situé dans les marais, derrière Lalan, commune de Brézé, contenant deux hectares, joignant le canal de la Dive.

5<sup>o</sup> ET UN PRÉ clos, au canton dit les Pâturaux, commune de Saint-Just-sur-Dive d'une contenance de 60 ares 50 centiares.

Voir, pour plus amples détails, les placards apposés.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. SAMSON BOUTIN, propriétaire à Saint-Just-sur-Dive, soit à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire. (263)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

LA

**RÉCOLTE D'UN CLOS DE VIGNE**

Affé d'Arbres fruitiers,

Contenant 26 ares, rue des Moulins. (355)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A LOUER**

De suite,

UNE CHAMBRE ET UN JARDIN enclos, contenant environ 4 ares, près le Chapeau. (356)

**A CÉDER DE SUITE**

**UNE PETITE AUBERGE**

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE,

Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Une Remise, une Écurie à deux chevaux, grenier au-dessus,

AVEC UN PIED-A-TERRE,

Composé d'une cuisine, deux chambres à coucher et cabinet de toilette, une mansarde et un grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, à Saumur. (346)

**A LOUER**

Présentement,

**UNE CHAMBRE**

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

**A louer présentement,**

**PORTION DE MAISON et Jardin**

Grande route du Pont-Fouchard. S'adresser à M. Godfroy, impr., Grand'rue, à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

On demande un PETIT CLERC.

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un CLERC. (235)

**JOSEPH GUICHARD,**

Marbrier,

A l'honneur de prévenir le public qu'il continue la suite d'affaires de son père, et qu'il fera tout son possible pour contenter, comme par le passé, sa nombreuse clientèle.

On trouvera dans ses ateliers des marbres de toutes provenances, des cheminées en tous genres et des tombes sur tous les modèles.

Le tout à des prix très-modérés.

**FOURS A CHAUX DE SAINT-MACÉ.**

Le public est prévenu que le fourneau à chaux de Saint-Macé, exploité jusqu'à présent par M. Vincent Forestier, l'est maintenant par M. de Saint-Pern.

On y trouvera toujours de la chaux de première qualité à 2 fr. l'hectolitre, prise au fourneau, et payable comptant avec escompte, ou à six mois sans escompte, et de la cendre de chaux à 65 centimes l'hectolitre.

Les personnes qui voudraient en avoir n'ont qu'à écrire à M. Paul Gérard, à Trèves, par les Rosiers, et elles seront sûres d'être servies promptement et consciencieusement. (337)

**Changement de Domicile.**

M<sup>me</sup> PASQUIER-BOURDON, ci-devant rue Saint-Jean, 40, prévient sa clientèle, ainsi que les Dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance, que son Magasin de Modes est transféré au premier, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 6, maison Louvet. (347)

**Changement de Domicile.**

M. NORMANDINE, serrurier, a transféré son domicile, de l'angle des rues du Marché-Noir et du Paradis, dans la rue Dacier, n<sup>o</sup> 14, en face de M. Gondouin, boulanger. (348)

**Changement de Domicile.**

LEFFET, PEINTRE, rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 92, a transféré son atelier de peinture, rue des Forges, n<sup>o</sup> 5.

**PLUS DE FOURMIS!**

Les fourmis, pucerons, teignes, charançons, chenilles, etc., sont expulsés et détruits par la poudre ANTI-FORMIQUE de H. Comte, pharmacien à Montmorillon (Vienne), admise à l'exposition nationale de Nantes. Médaille d'honneur, 1861. Dépôt chez M. PIE fils, droguiste.

60 c. la poudrière.

Saumur, P. GODET, imp.